

RÉPUBLIQUE BERGEYRIENNE

Ministère des Affaires Étrangères, de l'Expansion Territoriale et de la Gestion des Trottoirs

À l'attention de Monsieur le Maire du 19ème Arrondissement de Paris

Hôtel de Ville, Place Armand-Carrel

OBJET : Notification officielle de mise sous protectorat du Bac à Fleurs sis au bas de la rue Georges Lardennois.

Monsieur le Maire,

Par la présente, le **Comité de Salut Public de la République Bergeyrienne** a l'honneur de porter à votre connaissance les résolutions issues du **Scrutin Végétal** tenu le 1er avril.

À la majorité absolue des boutures enracinées et après consultation des bourdons résidents, la République Bergeyrienne proclame officiellement son **Protectorat Souverain** sur le bac à fleurs situé à l'intersection stratégique du bas de la rue Georges Lardennois et du monde extérieur.

Cette décision, loin d'être un acte d'hostilité envers l'administration parisienne, s'appuie sur les considérations suivantes :

1. **Droit du Sol (et du Terreau) :** Le bac en question a manifesté, par une floraison précoce et un jaunissement diplomatique, son désir de rejoindre l'aire d'influence de l'Utopicerie.
2. **Continuité Biologique :** Les racines dudit bac sont désormais en communication souterraine secrète avec le réseau de permaculture de notre Jardin Partagé.
3. **Gestion Économique :** La République s'engage à assurer l'arrosage et l'entretien du site. En contrepartie, toute taxe foncière sur ce bac devra être acquittée exclusivement en **buttecoins** (indexés, comme vous le savez, sur le lingotin de cire de 250 g).

Nous vous informons qu'un détachement de nos **Casques Bleus Bergeyriens** a d'ores et déjà procédé à un épandage de graines de phacélie pour stabiliser la zone. Tout agent municipal tentant de désherber ce protectorat sans visa de l'AHBB s'exposerait à une protestation formelle de notre Secrétaire d'État à la Joie de Vivre.

Nous restons toutefois ouverts à l'ouverture de négociations bilatérales autour d'un pot de miel et d'un verre de rosé du jardin, afin de définir un **Pacte de Non-Agression Gastéropode** entre nos deux administrations.

Dans l'attente de votre reconnaissance officielle (ou d'un silence valant acquiescement, comme c'est l'usage dans les grandes démocraties végétales), veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le Comité de Salut Public,

Le Ministre chargé de la Résolution des Emmerdements et de l'Horticulture Héroïque.